

Indemnisation du chômage des intermittents : Les codes NAF cèdent la place aux IDCC

N°2 | fév. 2018

Jusqu'au 30 septembre dernier, l'annexe 8 déterminait les emplois relevant de l'assurance chômage spectacle à partir du code NAF des sociétés employeurs. Depuis le 1er octobre, elle se réfère au code IDCC (N° d'identification de la convention collective).

Vous trouverez ci-dessous le détail de cette nouvelle réglementation.



L'annexe 8 se réfère maintenant à l'activité réelle de la société qui détermine la convention collective. Auparavant elle avait pour base le code NAF, attribué par l'INSEE à des fins statistiques. Ce code était déterminé par les 1ers mots renseignés sur le formulaire de création de l'entreprise, transmis par le CFE.

Depuis le 1er octobre 2017, pôle emploi se réfère donc aux 10 listes d'emploi de l'annexe 8 pour déterminer si les techniciens relèvent de pôle emploi spectacle ou du régime général.

Vous trouverez ci-dessous les concordances :

Listes	IDCC	Code NAF
Liste 1	2642 - production audio-visuelle	59.11A 59.11B
Liste 2	3097 - production cinéma-tographique	59.11B 59.11C
Liste 3	2770 - édition phonographique	59.20Z
Liste 4	2717 - prestations techniques au service de la création et de l'évènement	59.11C 59.12Z 59.20Z 90.02Z
Liste 5	1922 - radiodiffusion	59.20Z 60.10Z
Listes 6 et 7	1285 - spectacle vivant privé 3090 - spectacle vivant subventionné	3 catégories : 1- 90.01Z (avec détention de la licence de spectacle vivant) 2- Employeurs titulaires de la licence d'entrepreneur de spectacle n'ayant pas le code NAF 90.01Z et affiliés à la caisse des congés spectacles 3- Employeurs organisateurs de spectacles occasionnels
Liste 8	1790 - espaces de loisirs, d'attractions et culturels	93.21Z
Liste 9	2411 - télédiffusion	60.20A 60.20B
Liste 10	2412 - production de films d'animation	59.11A 59.11B 59.11C 59.12Z

Il est nécessaire de se référer à la liste des emplois prévus dans la convention collective pour compléter le contrat de travail, le bulletin de paie et l'AEM.

Pôle emploi est très attentif au respect de ces libellés d'emploi. Soyez donc vigilant sur ce que vous renseignez dans les documents réalisés.

